

Bonne année
à tous

Janvier 2012 N°6

Pour Que Vive Lambesc

SOMMAIRE

Feu dirigé.



Une 1^{re} à
Lambesc.

Lire page 5

Le boum des impôts locaux.

Au présent mais aussi à l'avenir!
Lire page 3

Des lotissements dans l'attente...



...que l'on s'occupe d'eux!

Lire page 4

Si PREMIO m'était compté!



Un
monceau
d'économie!

Lire page 6

2012, année charnière

Chers concitoyens, chers amis,

À l'occasion de cette nouvelle année, permettez-moi de vous souhaiter en mon nom personnel et au nom de l'association « Pour Que Vive Lambesc » tous nos vœux de joie, de bonheur, de santé et de prospérité.

2012 va être une année charnière qui verra s'établir une nouvelle gouvernance de la France et des états européens.

2012 sera un rendez-vous politique majeur, 2 élections importantes de notre vie démocratique vont se succéder et de ces scrutins dépendront notre vie quotidienne et l'avenir de nos enfants. Certains pensent que droite ou gauche c'est pareil, d'autres préfèrent voter aux extrêmes de l'échiquier politique pour exprimer leur mécontentement.

Cette attitude est bien compréhensible, mais hélas, en sanctionnant certains comportements politiques inadmissibles (*les affaires*), l'issue du scrutin pourrait en être bouleversée comme en 2002!

En fait, et pour faire un parallèle avec la gestion de notre commune, deux idéologies s'affrontent : à droite, l'économie, la rigueur, le travail et la solidarité prônés par notre président et les dirigeants européens.

À l'opposé, le programme de la gauche en très net décalage avec la réalité, comme Lambesc l'a déjà fait : hausse massive des impôts, emplois publics massifs, promesses irréalisables. Qu'il s'agisse des retraites, de l'assistanat généralisé, des politiques énergétiques utopiques (à Lambesc, nous avons Premio!), l'ensemble allant à l'encontre d'une gestion cohérente ; certes plus porteuses de rêves, mais nous avons vu où mènent ces politiques en Grèce, en Espagne, en Italie ou au Portugal où le rêve est devenu cauchemar.

Ne perdons pas de vue notre triste exemple lambescain qui par une gestion dépensière et irresponsable a amené 2 hausses d'impôts en 3 ans (ce n'est qu'un début !), pour assurer seulement les dépenses de fonctionnement, sans aucune réalisation durable.

Ne nous trompons pas : 5 ans de dérive seraient fatals à notre pays. Mieux valent la rigueur et le sérieux actuels que la démagogie et l'irresponsabilité.

Bonne année à toutes et tous.



Bernard Ramond,
au nom de "Pour Que Vive Lambesc"

COMMÉMORATION du 11 Novembre

Cette année, le Président de la République a souhaité y associer tous les morts pour la France lors de différentes interventions de notre Nation.

Monsieur le maire a cru bon d'y ajouter une touche personnelle difficilement compréhensible voire injurieuse pour tous les soldats, civils, hommes et femmes tombés au service de la France. Il serait pourtant prétentieux de juger les actions décidées au cours de l'histoire par un gouvernement en place quel qu'il soit; Monsieur le maire n'aurait-il pas compris, ou pas voulu comprendre qu'il s'agissait de rendre aussi un hommage aux personnes tuées quelquefois dans l'indifférence la plus totale de nos élus et de beaucoup de français pour servir nos trois couleurs?

Au service de la France, il y aurait de bons morts et de mauvais morts!

Monsieur le maire, quelle notion avez-vous du service de l'État?

Soyons certains que les familles de nos morts au cours des dernières opérations apprécieront.

EAU ET ASSAINISSEMENT

Vous devez être agréablement surpris de voir une ville en effervescence: certains se disent Monsieur le Maire a mis « le turbo » sur les travaux!

Rassurez vous rien n'a changé, il s'agit d'ouvrages sur les réseaux d'eau et d'assainissement du programme 2009, et peut-être... bientôt ceux de 2010!

Rappelons qu'en 2008 la gestion de l'équipe de Monsieur Ramond avait été accusée de négligences sanitaires « graves » et que tout allait changer rapidement... dont acte!

ASSURANCES

Suite à un appel d'offres, la municipalité économiserait 20.000€ par an sur les contrats d'assurances. Félicitations! Mais il y a de quoi être surpris, dans un contexte où les assureurs ne cessent d'augmenter leurs tarifs et que ces derniers ne peuvent être bradés.

Qu'il y ait de légères différences de prix entre compagnies, certes, mais le parc assuré et les garanties demandées sont-elles les mêmes? Nous sommes disponibles pour en faire une analyse détaillée avec vos services.

Du pain ou des jeux?

Le choix du Maire de Lambesc est clair.

Ce sera des jeux sous toutes ses formes: spectacle de rues, défilés en tout genre, représentations musicales ou théâtrales plusieurs fois par semaine, répertoriées sur de luxueuses brochures.

Tout est prétexte à faire la fête avec de riches buffets de traiteur (même pour les journées de l'emploi!), des banderoles honorant tout et n'importe quoi.

Des décorations de Noël renouvelées en permanence, plus récemment le choix d'implanter une école de musique!

Ne nous y trompons pas: ce sont des choix, car pour les aides publiques c'est la culture ou l'économie, mais pas les deux.

Lambesc devait trancher entre l'école de musique ou l'extension de la zone artisanale?

Le Maire a préféré opter pour la cigale, le travail des fourmis ne l'intéresse pas car il sait que son

temps est compté.

La communauté du pays d'Aix ne peut financer pour chaque commune qu'un nombre limité de projets, le choix étant fait par le Maire de la commune.

Pour notre part nous sommes favorable à un juste équilibre entre économie et culture, tout en sachant que sans économie il ne peut y avoir durablement de politique culturelle.

Il est bien entendu nécessaire d'offrir aux Lambescains un programme d'animation, mais une ville de moins de 10 000 habitants a-t-elle les moyens d'une politique culturelle digne de la ville d'Aix ou de Salon?

Monsieur le maire va vous répondre que toutes ces activités sont subventionnées par la CPA, le Conseil Général ou Régional.

Que l'on ne s'y trompe pas c'est de l'argent public (donc vos impôts), qui ne sera pas investi ailleurs de façon plus productive.

Vidéosurveillance: qu'attend-on?

Les honnêtes gens n'ont pas peur de la vidéosurveillance car c'est l'un des moyens reconnus pour faire diminuer les incivilités qui deviennent des drames quand on n'a pas la possibilité de remplacer une voiture endommagée, volée ou inutilisable ou de faire nettoyer sa maison taguée, etc.

Cela fait des mois que l'on demande une installation d'appareils dans des lieux stratégiques déjà identifiés, d'autant plus que nous avons « ficelé » le projet en termes d'études et de financement.

De toute évidence il s'agit d'un problème idéologique: préférer la prévention par la discussion,



refus du « flicage », là-dessus tout le monde est d'accord, mais une fois les limites franchies, doit-on rester les bras croisés? C'est ce qui semble se produire...

Le boum des impôts locaux

Handicapés, à la caisse comme tout le monde

Monsieur le maire a fait des dépenses inconsidérées, souvent pour faire la fête sans se soucier de l'équilibre budgétaire de la commune.

Si la précédente Municipalité n'avait pas laissé beaucoup d'argent, nous serions déjà en redressement judiciaire.

C'est pourquoi Monsieur le maire doit maintenant se récupérer en augmentant toutes les taxes possibles.

Personne n'y échappe, pas même les handicapés bénéficiant d'un abattement de leur taxe d'habitation qui ont vu cette réduction disparaître depuis 2010.

Interrogé le SIP (Service des Impôts aux Particuliers) de Salon-de-Provence a fait cette réponse :

« Bonjour Madame/Monsieur

L'abattement spécial handicapé est un abattement facultatif à l'initiative des collectivités territoriales qui n'est pas appliqué pour la commune de Lambesc.

Je vous prie de croire, à l'assurance de ma considération distinguée.

L'Agent Principal des Impôts...»

TAXE D'HABITATION 2009 - DETAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Éléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département
Valeur locative brute ●				
Valeur locative moyenne				
● Général à la base	15 %		%	15 %
A ● Personne(s) à charge				
B - Par personne rang 1 ou 2	10 %		%	10 %
T pour personne(s)				
E - Par personne rang 3 ou +	15 %		%	15 %
M pour personne(s)				
N ● Spécial à la base	%		%	%
S - Spécial handicapé	10 %		10 %	10 %

TAXE D'HABITATION 2011 - DETAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Éléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité
Valeur locative brute ●			
Valeur locative moyenne			
● Général à la base	15 %		15 %
A ● Personne(s) à charge			
B - Par personne rang 1 ou 2	15 %		15 %
T pour personne(s)			
E - Par personne rang 3 ou +	20 %		20 %
M pour personne(s)			
N ● Spécial à la base	15 %		15 %
S - Spécial handicapé	%		%

En 2009, le dégrèvement existait encore, mais a été supprimé des 2010 et en 2011

Mais nous avons déjà une carte de priorité et une carte de stationnement, nous sommes donc des nantis...

Une nouvelle école de musique à Lambesc

Après avoir amputé la faculté d'une partie de ses locaux (côté Beaudoux) Monsieur le Maire se targue d'avoir fait une bonne opération financière en déclarant que l'école de musique allait payer 110 000€ de loyer annuel. Il n'en est rien, l'école de musique n'a pas de revenu propre suffisant, ce loyer déguisé provient d'une subvention de fonctionnement de la communauté du pays d'Aix d'un montant global de 150 000€ par an. Cela fait partie de l'aide aux communes pour des projets choisis en nombre limité.

Par contre ces 150 000€ attribués à d'autres projets auraient généré de l'activité économique.

Il n'y a donc pas de miracle à Lambesc, rien que des choix discutables !

Surveillez vos feuilles d'impôts

Nous avons annoncé dans notre dernier numéro une hausse importante de la fiscalité locale, bien au-delà de ce que prétendait M. le Maire (+12%). À la lecture de votre feuille d'impôts (taxe d'habitation) vous avez pu vous apercevoir que la part communale a augmenté, certes en fonction des bases d'imposition, bien au-delà, pour certains avoisinant les 17% voire plus.

Taxe d'aménagement communale

Son mode de calcul vient d'être modifié par l'état. La part communale doit être fixée dans une fourchette allant de 1 à 5%. Lors du conseil municipal du 16 novembre le taux choisi pour Lambesc est de 5%. Pour une maison de 100 m² la taxe était de 1200 €, elle passe maintenant à 1900 € ! À quand la prochaine hausse et sur quelle taxe ? Certainement lors du vote du budget 2012. Notre maire se plaît à dire que Lambesc est en dessous de la « strate moyenne » dans bien des domaines !

Attention danger : ils ne savent pas lire !

Dans notre numéro du mois de juin, nous avons intitulé un article : « **Trésorerie : perte de 4 millions d'€** ». Nous expliquions que pour financer, non pas des investissements structurants, mais des charges de fonctionnement, la mairie avait puisé dans la trésorerie que l'ancienne municipalité avait laissée à hauteur de 7,9 millions d'€.

Cet article a été interprété par la majorité municipale comme : « l'opposition affiche sans honte que la ville est en déficit à hauteur de 4 millions d'€ ».

En arriver à une telle interprétation, nous laisse perplexe quant à la simple analyse de chiffres.

Relisez le mot de la majorité municipale du numéro de novembre-décembre de « Lambesc Magazine » et vous comprendrez aisément, qu'affirmer que tout est faux dans notre bulletin, est une manière commode de ne pas regarder la réalité en face.

Et les voiries des lotissements ?

Depuis 2008, Monsieur le Maire nous explique que ses prédécesseurs, n'ayant pas suivi la procédure réglementaire adéquate, il était impossible à la Municipalité actuelle de procéder à l'entretien de nos voiries, sous peine d'illégalité. Dont acte !



Comme d'habitude, c'est dur d'assumer l'héritage...

Un recensement des lotissements s'en suit, classant ceux qui sont privés, fermés, ceux qui peuvent être considérés publics puisque traversés par des voies de circulation ouvertes. Et peu de temps après une « étude rapide » annonce 23 millions d'euros pour la réfection des dites voiries, rien que ça !

Qui a parlé de refaire les voiries ? Et pourquoi ? Quelques trous à boucher, un passage épisodique d'une balayeuse et l'arrachage des herbes folles sur les trottoirs dépasseraient les capacités financières de la commune ? Il nous semble qu'il est des domaines où l'on est moins regardant sur nos finances !

Bien sûr, ce n'est ni « culturel » ni spectaculaire !

Voici plusieurs mois, l'on nous annonçait qu'après un travail acharné des services administratifs, on commençait à entrevoir « le bout du tunnel » pour ceux qui

ne sont pas privés et dont les voies traversantes sont ouvertes à la circulation publique. On progresse !

On notera également, au reçu de nos feuilles d'impôts locaux, que les services fiscaux n'ont pas fait de distinguo, eux !

Jusqu'à l'an passé, on voyait de temps à autre la balayeuse... puis coup d'arrêt brutal. Personne ne demande des travaux de réfection généralisée mais simplement un minimum de propreté à laquelle nous étions habitués avant que vous ayez déclenché cet imbroglio juridique ! Ce doit être le prix à payer pour notre « remise à niveau » ?

Soyons heureux que l'on ne nous ait pas coupé l'éclairage public et le ramassage des ordures ménagères : merci M. le Maire d'assumer pour nous de tels risques au

Lotissements

St Louis

et

Magali Calendal



regard de la Loi !

Mais... à l'approche de Noël, serait-ce trop demander ? Une nuit, le Père Noël ne pourrait-il pas troquer son traîneau contre une balayeuse, (incognito) ?

Ou bien, faudra-t-il attendre l'échéance électorale pour pouvoir espérer que les contraintes « juridiques » s'estompent miraculeusement et que les habitants des lotissements puissent être considérés comme des citoyens à part entière, et pas seulement comme des contribuables ?

Çà swingue à Lambesc !

Depuis le début novembre les maîtres musiciens ont remplacé les maîtres formateurs à l'espace Beaudoux. En effet, c'est à présent l'Institut Musical de Formation Professionnelle (IMFP) qui occupe en partie les lieux.

Une série de concerts de Jazz a été donnée à la Salle Sévigné, et pour tous les lambescains une journée Porte Ouverte, au cours de laquelle ils ont pu apprécier la qualité des intervenants.



Ce sont tous des musiciens de grand talent et des passionnés du rythme.

On peut regretter que cet institut occupe des salles précédemment dévolues aux universitaires (U3), les obligeant à réduire leurs activités (mais ceci est un autre problème).

Pour une fois, profitons de ces jeunes talents et ne boudons pas notre plaisir !



Brûlage dirigé

Une première à Lambesc

Le domaine de Suès se situe au sud-est de la commune de Lambesc, il est composé essentiellement de garrigue et de moyenne forêt.

Sa propriétaire Mireille Amen (élue municipale, membre de notre association PQVL), a été contactée par le Service Départemental d'Incendie et de Secours (S.D.I.S.) des Bouches-du-Rhône afin de s'inscrire dans le programme 2011 de la

important dans cette technique, car s'il était quasiment nul à Lambesc ce jour-là, il soufflait de manière sensible dans les collines. Ce qui est souvent le cas et qui augmente le risque d'incendie.

Le brûlage est réalisé dans un souci de limitation de l'impact environnemental et paysager.

En effet, la faune et la flore ne sont pas détruites; à quelques centimètres de profondeur le sol reste froid, les graines restent en vie; les quelques buissons non brûlés serviront au redémarrage de la végétation; les petits animaux éventuellement dérangés reviennent presque immédiatement dans la zone.

Ces travaux, exécutés avec toutes les mesures de sécurité, permettent également l'aguerrissement des jeunes pompiers.

Une prolongation pourrait être envisagée consistant en un nettoyage de la zone contiguë composée de quelques petits arbres; ce dégagement du tour des arbres permettrait à ces derniers de grandir dans de bonnes conditions et à certaines herbes étouffées par les broussailles de repousser, mais surtout d'augmenter les zones d'atténuation du feu.

Ce n'est pas sans émotion et une bonne dose d'adrénaline que Mireille Amen a vu les pompiers mettre le feu à sa colline! « *Et si le feu leur échappait? Que de questions me suis-je posée avant de dire oui à cette opération.* »

Cet exercice a atteint totalement son but, encadrés par leur capitaine Sébastien Lahaye, les pompiers s'étaient déployés en assez grand nombre, avec leur matériel. Et de rappeler aux inquiets qu'il s'agissait d'un feu contrôlé!

Un grand merci à Mireille Amen qui, malgré quelques inquiétudes légitimes a permis cette réalisation bénéfique pour la limitation d'éventuels incendies dans les collines de notre commune.



Cellule de Brûlage dirigé.

Des travaux sont programmés annuellement, en lien avec la stratégie DFCI (Défense de la Forêt Contre l'Incendie) définie au niveau de chaque massif forestier. Chaque programme est validé par le Préfet du département.



Mise à feu. Cela part très vite!

Dans cet esprit, la Cellule de Brûlage dirigé, a prévu le débroussaillage de sécurité de la coupure de combustible Suès au lieu-dit Badasset sur une surface d'environ 2 ha.

Cette zone a été répertoriée comme couloir de propagation du feu pouvant mettre en danger les habitations et les parties forestières privées et communales de ce massif.

Les travaux consistent en la préparation d'un layon de sécurité périmétral, puis par la technique du brûlage dirigé en incinérant sur pied la végétation arbustive.

Une fois obtenue une bande de sécurité d'une dizaine de mètres de largeur le feu est allumé de l'autre côté pour brûler la parcelle circonscrite.

Il est à noter que le vent joue un rôle



Mireille Amen écoutant les explications rassurantes des pompiers.



Si PREMIO m'était compté...

Soyons fiers d'être lambescains : déjà en 2009, « les éco-actions de notre éco-maire » nous avaient valu un trophée ! Courant 2011, nous avons à nouveau été primés lors d'une conférence annuelle à Santa Clara (Californie) apprend-on à la lecture du n°25 de « Lambesc Magazine » de septembre 2011. Les yeux du monde éco-scientifique sont tournés vers Lambesc !

Dans l'article de « La Provence » du 21 novembre, notre éco-maire nous annonce : « *Un élément déclenchant formidable pour la ville ! À Lambesc, on met en œuvre ce qui n'existe nulle part ailleurs...* »

Saluons la modestie légendaire de notre éco-maire qui aurait pu en tirer gloire, mais ce n'est pas son genre. On apprend aussi que le budget de PREMIO n'est que de 5 millions d'euros (brouille !) dont 50% sont financés par le Conseil Régional et 25% par EDF.

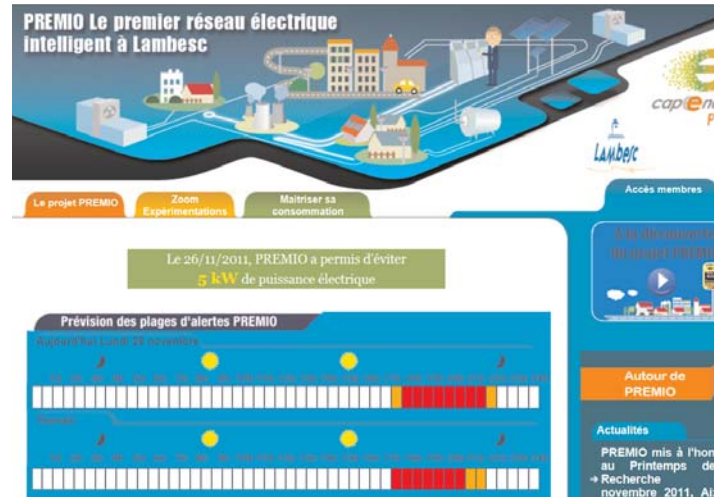
En effet, dans la méthode de gestion actuelle, on considère que les dépenses faites par l'État, le Conseil Régional, le Conseil Général, ou la CPA... sont neutres, ne sont pas des dépenses provenant de nos impôts ! Pourtant, il semble que dans la période actuelle cette vision risque d'être à réviser.

Et cette lumineuse expérience intéresserait une quarantaine de foyers et donc de villas, sélectionnés ! Sans doute n'avons-nous pas tout compris : l'intérêt principal de PREMIO serait d'éviter de « trop tirer » sur le réseau électrique aux heures et périodes critiques de pointe afin d'éviter d'avoir recours à une production complémentaire, source de CO₂.

Sans PREMIO l'on ne pourrait donc pas inciter les usagers à limiter leur consommation aux heures critiques ? Les chauffe-eau ne sont-ils pas conçus pour fonctionner aux heures creuses ? Toute cette technologie serait donc indispensable pour débrancher tel ou tel appareil énergivore durant ces périodes ?

Dans le même article de « La Provence » du 21/11, EDF déclare : « *Le bilan ? Difficile à chiffrer...* » Alors, nous allons tenter de les aider !

En consultant le site PREMIO du 6 au 30 novembre (soit 25 jours), celui-ci nous informe de pics de consommation de 18h. à 21h. environ (on s'en doutait un



peu) et que sur la période du 6 au 30 novembre 2011 (par exemple), PREMIO avait permis d'éviter... 91,1 kw cumulés (*) ! Impressionnant, non ? En regard de l'investissement engagé, ça ne ferait pas un peu cher du kw ? Par exemple, en ne laissant pas toute la soirée l'éclairage des tennis et du stade allumés, ne serait-ce pas plus rentable ? Baisser l'intensité des éclairages publics aux heures critiques ? Ce ne serait pas une Première Mondiale, mais plus modestement lambescaine : cela nous suffirait peut-être ?

(*) en consultant notre facture EDF (tarif de particulier) : $91,1 \text{ kw} \times 0,09 = 8,20 \text{ € HT}$ pour 25 jours ! soit environ ... 33 centimes/jour !

Alphonse ALLAIS... à Lambesc ?

Notre maire doit être un amateur éclairé de l'écrivain humoriste ! Ce précurseur prévoyait déjà au 19^e siècle de raser les fortifications de Paris et de les remplacer par une plage... ou plus simplement de déplacer Paris à la campagne, ce qui aurait évité de longues distances pour profiter de la Nature !

À la lecture de « La Provence » du 21 novembre, c'est à peu près ce que préconise M. le Maire dans sa « vision » du Lambesc de demain en jouant au Monopoly avec le PLU (Plan Local d'Urbanisme) !

On pourrait aussi rapprocher nos logements des zones d'activité ou des écoles (ou l'inverse), remettre la forêt dans le centre-ville (ou l'inverse), créer des chemins piétonniers ou cyclables à travers nos jardins, tout cela permettrait ainsi de limiter les déplacements : il suffisait d'y penser !

Le bouquet se situe à la fin de l'exposé : « *...en végétalisant la ville et envisager pour 2050 de gagner 3 degrés de fraîcheur sur fond de réchauffement climatique* » ! Si on comprend bien, on ne verra rien avant 2050 ?

Le hic est que rares seront ses électeurs pour vérifier l'exactitude de cette promesse du visionnaire et que le maire aura (peut-être) changé d'ici là ! Même Nostradamus n'aurait pas osé !

Pouvons-nous proposer une petite suggestion ? De nombreux lambescains se plaignent de la rudesse de la Montée d'Aix ou de l'avenue Jules Ferry, ce qui en fait hésiter beaucoup à troquer la voiture contre le vélo (même électrique !). On pourrait facilement résoudre cette difficulté en inversant la pente, car il est unanimement reconnu comme plus aisé de descendre plutôt que monter ! Nous ne sommes pas sérieux, direz-vous ? Peut-être, mais qui a commencé ? Il est vrai que d'aucuns veulent « réinventer le rêve » !

Oui à l'embellissement de Lambesc, mais avec réserves

Un square en plein carrefour

Les « écolos » du conseil municipal sont-ils tombés sur la tête? Ils travaillent sur un projet d'installation d'un parc public en bordure du lotissement St Louis devant le carrefour des pompiers.



Drôle d'idée que de vouloir faire jouer nos enfants au milieu des bruits et de la pollution, d'autant plus qu'il serait situé en pleine zone pavillonnaire et l'on sait bien que les enfants de ces quartiers restent chez eux pour jouer.

Au lieu de se disperser, qu'ils s'occupent du parc du facteur Roulin près de la poste qui est en triste état et surfréquenté. Le conseil municipal avait voté à l'unanimité une ligne de crédit de 209.300€ pour le refaire, depuis on attend!

Conjuguons la sécurité

Vous traversez, ils vous protègent.

Voilà quelque temps déjà que les habitants du Panoramique nous ont fait part de leur inquiétude quant à la sécurité au sortir de la résidence pour les usagers piétons.

En effet si d'aventure ils veulent se rendre à pied vers la zone artisanale ou plus simplement aller faire quelques courses au Casino ils doivent redoubler d'attention avant de traverser.

Peut-être serait-il judicieux de procéder à la réalisation de passages protégés autour du rond-point de la route de Pélissanne!

Les habitants de cet ensemble et ceux des H.L.M apprécieraient.



Aucun passage piéton à la sortie pédestre de la résidence, un chemin d'accès au centre de Lambesc dans un état de non-entretien lamentable.

D'une citerne à un Square

Il y avait autrefois sur le parking du "Dojo" un bassin de récupération des eaux de la Concernade destiné à alimenter notre village.

C'est ainsi que l'on pouvait nettoyer à grande eau les rues grâce à un système de vannes que l'employé communal de l'époque actionnait à la demande. Véritable manne pour les jardiniers ce réservoir alimentait aussi les bassins que l'on pouvait voir chez les particuliers. Beaucoup ont disparu, il en subsiste un au Musée du Vieux Lambesc dans la cour intérieure. Dans les années 90 cette citerne a laissé place à un parking.

Dans le cadre de l'embellissement de la ville de Lambesc (qui fut une préoccupation constante des diffé-



rentes municipalités qui se sont succédé jusqu'ici), l'aménagement du talus, situé entre l'impasse Prévert et le parking derrière le dojo, est une bonne chose.

En lieu et place du grillage qui assurait une sécurité, le rehaussement du mur de l'ancienne citerne et l'aménagement avec quelques grandes marches permettant de s'asseoir, est un plus.

Mais vu l'étroitesse de ce talus, l'appeler « square », n'est-ce pas un peu prétentieux!

Une verrue à faire sauter

Un point noir à faire sauter: sur la déviation, au débouché du chemin du Salet, l'ancien local du



fruitier est dans un état d'abandon lamentable, voire dangereux. Maintenant installé dans les locaux des anciens Produits du Soleil, ce fruitier a démantelé ce printemps une partie de son ancien bâtiment, enlevant poutres et tout ce qui était récupérable.

Cette construction était-elle légale? On peut en douter. Dans le cadre de l'embellissement de notre environnement nous souhaiterions que la mairie intervienne pour faire raser les murs et donner une meilleure image des abords de Lambesc.

Inauguration de notre permanence

Notre permanence a été inaugurée, en présence de Bernard Reynes député de la 15^e circonscription, le samedi 22 octobre 2011.

De nombreux Lambescains, bien au-delà de notre association, se sont déplacés et ont pu écouter Bernard Reynes évoquer la conjoncture économique de la France. S'adressant à Bernard Ramond, il s'est félicité qu'il y ait dorénavant à Lambesc un bureau pour accueillir les membres de l'UMP du canton.



Depuis le samedi 19 novembre notre permanence du 6 bis place Jean Jaurès est ouverte : les samedis entre 11h et 12h.

Nous pourrions échanger nos idées, nos infos, dans un climat convivial. Venez nous y rejoindre, amenez vos amis.

Blog

"pour que vive Lambesc"

En attendant nos publications vous pouvez trouver sur notre Blog (et sur Face book) toutes les informations en direct concernant l'activité de notre association, nos commentaires des décisions municipales, notre vision des problèmes et nos propositions.

pourquevivelambesc.unblog.fr

Hommage à Élie Jouven

Nous avons souhaité rendre hommage à l'ami de Lambesc disparu en juillet 2011. La ville a perdu un homme, un sage qui a marqué pendant plus de 60 ans la vie du village.

Arrivé en 1938 à Lambesc il travaille comme ouvrier agricole puis devient Paysan comme il aimait à se définir avec la fierté et la noblesse des hommes de la terre.

Rapidement il s'intègre à tous les rouages de la vie de la cité ; membre du conseil d'administration du crédit agricole, élu au conseil municipal avec Monsieur Gilbert Pauriol pendant 18 ans, président du comité des fêtes et du corso fleuri pendant 18 ans, membre du comité de Sainte-Anne (commémoration), président de l'amicale des retraités, membre actif de la « Bono font » (tradition provençale) et des « Papés tratour » (engins agricoles du passé).

Un exemple de dévouement à la cause publique et de générosité car toutes ses actions étaient bénévoles et désintéressées.

Élie c'était aussi un homme de grand cœur, un bon père, un chaleureux grand père, toujours prêt à rendre service aux personnes dans le besoin. Un homme d'une grande loyauté, toujours d'humeur égale faisant de lui un convive recherché aux nombreux banquets où il était invité.

Élie tu nous manques beaucoup, ta sagesse apaisait les tensions et permettait de résoudre les problèmes même les plus délicats (politiques!).

Tous les membres de l'association Pour Que Vive Lambesc et une très grande partie des Lambescains s'associent pour te dire un « adieu l'ami » plein d'émotion.

Bernard Ramond



Pour Que Vive LAMBESC

Association d'Intérêt local 2, place des Poilus 13410 LAMBESC

*Vous aimez votre village, vous voulez le protéger, alors venez nous rejoindre.
Notre publication vous est ouverte*

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom.....Prénom(s).....email:.....

Adresse:.....

.....Tél:.....

désire adhérer à l'association Pour Que Vive Lambesc ci-joint un chèque d'un montant de.....€

Cotisation annuelle : gratuité pour les moins de 25 ans, 20 € par personne, 30 € par couple, montant libre pour un soutien à envoyer à : Association Pour Que Vive Lambesc 2, place des Poilus - 13410 LAMBESC